

Formulaire de demande de reconnaissance des programmes

Table des matières

Renseignements sur l'examen et la reconnaissance des programmes	2
Contexte	2
Processus d'examen et de reconnaissance.....	2
Directives	3
Formulaire de demande.....	5
Déclaration et consentement général.....	5
1. Renseignements sur le programme.....	6
2. Qualités organisationnelles	9
3. Composants clés du programme	14
4. Harmonisation du programme avec le Règlement sur l'inscription.....	20
5. Expérience clinique	22
6. Outil de cartographie des compétences	25
7. Déclaration solennelle	43
Liste de contrôle pour la demande de programme	44

Si vous avez des questions au sujet du processus d'examen et de reconnaissance, veuillez envoyer un courriel à l'adresse programs@crpo.ca.

Renseignements sur l'examen et la reconnaissance des programmes

Contexte

Afin de protéger le public, l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario (OPAO) doit s'assurer que les psychothérapeutes autorisés ont acquis les compétences d'admission à la profession au moyen de programmes de formation en psychothérapie. L'Ordre réglemente les praticiens individuels. Il ne réglemente ni n'accrédite les établissements d'enseignement. Les responsables de ces programmes peuvent toutefois remplir et soumettre une demande de reconnaissance par l'OPAO. Le processus de reconnaissance volontaire vise à faciliter le traitement des demandes d'inscription à titre de psychothérapeute autorisé dans la catégorie stagiaire.

La reconnaissance ne constitue pas une approbation ou une recommandation d'un programme par l'Ordre. Le processus de reconnaissance permet plutôt aux diplômés du programme de savoir que les exigences en matière de formation pour l'inscription seront satisfaites une fois le programme terminé. Les candidats d'un programme reconnu peuvent remplir rapidement la section éducation de la demande sans fournir de renseignements détaillés sur leur formation. Le temps de traitement de l'approbation des demandes qui satisfont aux exigences d'inscription est ainsi réduit.

La politique sur la reconnaissance des programmes vise à aider les programmes à déterminer s'ils sont admissibles à la reconnaissance¹. Les responsables de ces programmes devraient examiner soigneusement la politique avant le début du processus de demande pour s'assurer que leur programme satisfait aux exigences énoncées. Le Comité d'inscription n'approuvera pas un programme aux fins de reconnaissance à moins qu'il ait démontré qu'il possède les caractéristiques et les qualités organisationnelles dans sa demande à l'OPAO.

Processus d'examen et de reconnaissance

On demandera aux responsables de programmes cherchant à être reconnus de fournir des renseignements détaillés sur leur programme d'études, les membres du corps professoral, la structure du personnel, les installations, les politiques d'admission et le processus de traitement des plaintes des étudiants, entre autres. De plus, on leur demandera de faire correspondre leurs objectifs en matière d'éducation et de formation et leurs résultats d'apprentissage à des compétences choisies dans le profil des compétences d'admission, qui énumère les compétences exigées des nouveaux praticiens, afin qu'ils puissent pratiquer de façon sécuritaire, efficace et éthique dans différents milieux de pratique.

L'OPAO a un contrat avec un service d'évaluation indépendant, Word It Write, pour évaluer les demandes de reconnaissance. Les frais d'examen sont versés directement au service indépendant. L'OPAO ne participe pas directement à la formation des examinateurs et à l'administration de leur tâche d'examen des programmes.

Chaque évaluation est menée par trois examinateurs indépendants qui examinent la soumission d'un programme pour se faire une idée de l'organisation globale du programme. De plus, ils passent également en revue la façon dont le programme permet aux étudiants d'acquérir les compétences d'admission à la profession.

Les examinateurs indépendants font un résumé des conclusions et font une recommandation globale au Comité d'inscription de l'OPAO. L'équipe d'examen peut faire l'une des recommandations suivantes :

1. Le programme est reconnu : le programme permet aux étudiants d'acquérir les compétences minimales d'admission à la profession. La reconnaissance est accordée pour une période de cinq ans.

¹ <https://www.crho.ca/wp-content/uploads/2021/01/Review-and-Recognition-Policy-For-Translation.pdf>

2. Le programme n'est pas reconnu : le programme comporte de nombreuses lacunes ou ne permet pas aux étudiants d'acquérir les compétences requises d'admission à la profession. Le responsable du programme devra présenter une nouvelle demande de reconnaissance lorsque les lacunes auront été comblées.

La reconnaissance des programmes est valide pour cinq ans, à condition que tous les critères de reconnaissance des programmes fondamentaux continuent d'être satisfaits. Les responsables des programmes doivent informer l'Ordre au préalable de tous les changements importants proposés au programme. Ils peuvent également être tenus de fournir des rapports provisoires sur tous les points à améliorer ou qui préoccupent le Comité d'inscription ou le personnel. Un programme doit présenter une demande de renouvellement de reconnaissance avant l'expiration de son délai pour la reconnaissance actuelle.

Directives

Demander la reconnaissance d'un programme est une initiative sérieuse exigeant un investissement de temps important. Normalement, pour présenter une demande, il faudra un effort de collaboration impliquant un corps professoral du programme principal qui, ensemble, connaît bien tous les aspects du programme. Votre équipe peut trouver utile d'examiner soigneusement le type de renseignements nécessaires, à l'avance, et d'élaborer un plan pour indiquer les renseignements nécessaires et remplir la demande.

Pour garantir que rien ne manque dans la présentation et que les réponses aux questions liées à la demande sont claires, on recommande fortement que toute la demande soit examinée par une personne qui ne l'a pas remplie et qui n'a pas participé aux processus associés.

Soutien du personnel de l'OPAO

Si vous avez des questions sur le processus d'examen et de reconnaissance, veuillez envoyer un courriel à l'adresse programs@crpo.ca. Le personnel de l'Ordre peut fournir des renseignements sur le processus d'examen et de reconnaissance et un soutien technique si des difficultés sont rencontrées au moment de remplir la demande. Toutefois, le personnel ne peut pas contribuer à la mise en correspondance du contenu avec les compétences d'admission à la profession, faire une recommandation sur la façon de répondre aux questions ou indiquer si une réponse sera satisfaisante.

Le processus d'examen et de reconnaissance a été élaboré pour permettre aux responsables des programmes de maintenir les approches dans leurs traditions et modalités et empêcher la normalisation du programme. Cela signifie qu'une demande provisoire ne peut pas être fournie. Pour obtenir de l'aide pour remplir la demande, les responsables des programmes sont invités à consulter les membres du corps professoral et d'autres collègues qui possèdent une expérience dans l'élaboration de programmes d'éducation et de formation.

Examen de nombreux programmes

Un seul programme peut être examiné dans le cadre d'une demande. Les établissements qui offrent plus d'un programme devront présenter de nombreuses demandes aux fins d'examen.

Renvois des documents

Veuillez fournir des références spécifiques de pages, de sections ou de chapitres. Les examinateurs ne feront pas de recherches à travers tous les documents pour trouver des renseignements pertinents; vous devrez leur indiquer précisément où chercher. Évitez de renvoyer à des sites Web et à des documents entiers.

Vous pouvez également inclure un lien vers une page ou un document spécifique figurant sur votre site Web et fournir les références appropriées, comme il est mentionné ci-dessus. Lorsque vous faites référence à des sites Web, veuillez vous assurer que le contenu demeurera inchangé après la présentation. Par ailleurs, veuillez fournir une version PDF de la page Web comme preuve à l'appui.

On ne demandera pas aux responsables des programmes de fournir des renseignements supplémentaires pendant le processus d'examen. À moins que les documents à l'appui soient inclus, ils ne seront pas pris en compte. Le contenu qui ne fait pas partie de la demande au moment de la présentation peut faire en sorte que les examinateurs signalent un manque de preuves dans le programme pour satisfaire aux exigences.

Langage clair

Veillez utiliser un langage clair et éviter le jargon dans la mesure du possible tout au long de la demande. Même si un effort sera fait pour nommer des examinateurs qui connaissent bien les modalités de votre programme, ces derniers pourraient ne pas bien connaître toute la terminologie utilisée par les écoles de psychothérapie spécifiques. À la fin de la demande, il est possible de fournir aux examinateurs un glossaire des termes utilisés dans votre demande. Néanmoins, l'utilisation de termes inconnus doit être évitée dans la mesure du possible.

Renvois

Pour éviter une répétition inutile, nous vous invitons à faire des renvois à d'autres réponses dans votre demande. Mentionnez simplement dans votre réponse à la question particulière le ou les numéros où les renseignements pertinents seront trouvés.

Options du programme

Si votre programme comprend des cours à option ou des choix de différents cheminements pour terminer le programme, assurez-vous de décrire comment chaque option mène au perfectionnement de toutes les compétences pour les étudiants.

Renseignements supplémentaires

À la fin de la demande, on vérifie si vous aimeriez fournir des renseignements supplémentaires, p. ex. les renseignements ne sont pas consignés ailleurs dans la demande (y compris dans l'outil de Cartographie des compétences). C'est dans cet espace que vous devez fournir d'autres renseignements que vous jugez pertinents. Vous pouvez également faire référence à des sites Web, à des documents, à des diagrammes, etc.

Déclaration solennelle

Après avoir rempli votre demande, imprimez le formulaire de déclaration solennelle dans le formulaire de demande ci-dessous. Un cadre supérieur du programme doit présenter le formulaire, ainsi qu'une carte d'identité avec photo appropriée, à une personne autorisée à prendre des déclarations (p. ex., un commissaire aux affidavits, un notaire public, un avocat, etc.). Ne signez pas le formulaire avant votre visite au commissaire, car il doit être signé en présence de ce dernier. Veuillez ajouter la déclaration dûment remplie et signée à votre trousse de demande. Les demandes ne seront pas traitées sans une déclaration solennelle remplie de façon appropriée.

Soumission de votre demande remplie

Veillez passer en revue la liste de vérification à la fin de ce document pour vous assurer que vous avez préparé tous les composants. Pour soumettre votre demande, veuillez envoyer tous les documents par courriel à l'adresse programs@crpo.ca. Le personnel confirmera la réception. Peu de temps après, vous recevrez une facture par courriel de l'organisation indépendante dont les services ont été retenus pour coordonner le processus d'examen au nom de l'OPAO. La facture doit être versée avant que votre demande puisse être examinée.

Examen administratif de votre demande

Une fois que vous avez soumis avec succès votre demande, le personnel de l'OPAO effectuera un bref examen administratif pour s'assurer qu'elle est complète. Si le personnel remarque des erreurs ou des omissions potentielles, il doit rouvrir la demande et vous donner l'occasion de réviser vos soumissions. Une fois que vous soumettez la demande révisée, elle sera envoyée directement à l'évaluateur indépendant sans examen supplémentaire de la part de l'OPAO.

Formulaire de demande

Le formulaire de demande comprend sept sections :

1. Renseignements sur le programme
2. Qualités organisationnelles
3. Composants clés du programme
4. Harmonisation du programme avec le Règlement sur l'inscription
5. Expérience clinique
6. Outil de cartographie des compétences
7. Déclaration solennelle

Le formulaire de demande est un document PDF pouvant être rempli. Vous pouvez saisir vos réponses dans le formulaire. Après chaque question, il y a un espace pour faire référence aux preuves à l'appui. Veuillez énumérer les **noms de fichiers** des documents auxquels vous souhaitez faire référence, suivis des numéros de page, de section ou de chapitre pertinents (par exemple, « Structure de dotation du programme.pdf, pages 1 à 3 »). Vous devrez comprendre ces fichiers lorsque vous soumettez votre demande.

Déclaration et consentement général

- En soumettant votre demande, vous affirmez que les renseignements contenus dans les formulaires et les documents associés à la demande sont exacts et complets pour autant que vous pouvez en juger. Vous autorisez également l'OPAO et les tiers désignés à vérifier les renseignements inclus dans cette demande et à demander des renseignements supplémentaires relatifs à cette demande.

1. Renseignements sur le programme

Titre du programme : _____

Site Web du programme : _____

Année au cours de laquelle le programme a été créé : _____

Faculté, service ou division : _____

Site Web de la faculté, du service ou de la division : _____

Diplôme ou certificat obtenu : _____

Énoncez clairement le diplôme ou le certificat complet obtenu dans le cadre du programme, y compris le volet, l'objectif ou la concentration. Ces renseignements devraient correspondre à ceux qui figurent dans les relevés de notes envoyés à l'Ordre.

Abréviation du diplôme ou du certificat obtenu : _____

Description du programme

1. Brève description du programme.

Preuves à l'appui

2. Veuillez fournir une ventilation du nombre d'heures d'éducation et de formation qui sont essentielles à l'exercice de la psychothérapie dans votre programme.
- Dressez la liste du nombre total d'heures de chaque cours séparément.
 - Veuillez inclure les heures consacrées au perfectionnement des compétences relativement à l'utilisation sûre et efficace de soi dans la relation thérapeutique.
 - Facultatif : Vous pouvez inclure des activités d'éducation et de formation qui ont lieu dans un milieu de stage (parfois appelé « travaux pratiques ») si elles sont des activités d'apprentissage structurées officiellement programmées. Expliquez clairement chacune de ses activités.
 - Veuillez ne pas inclure les heures de contact direct avec les clients et d'autres activités qui ne sont pas essentielles à l'exercice de la psychothérapie.

Preuves à l'appui

3. Expliquez pourquoi l'Ordre devrait reconnaître le programme.

Preuves à l'appui

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to provide evidence or supporting information. The box is currently blank.

2. Qualités organisationnelles

Dotation

4. Au moins deux cohortes ont-elles été diplômées du programme à la date de la demande?

Oui

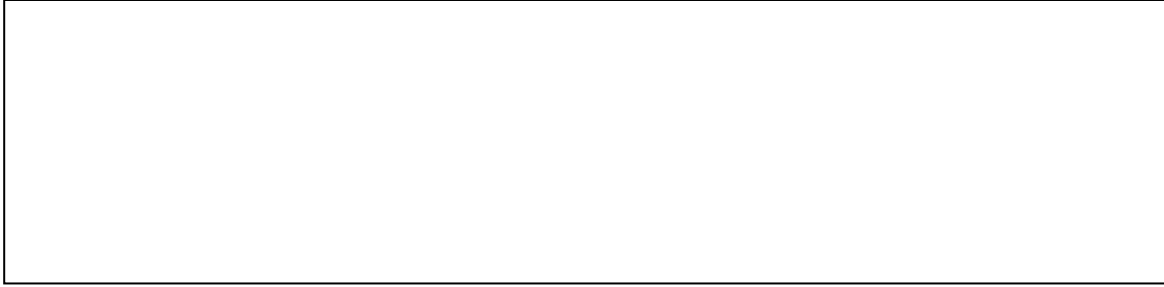
Non

Si la réponse est « Non », veuillez fournir une explication de l'historique et de l'état actuel du programme.

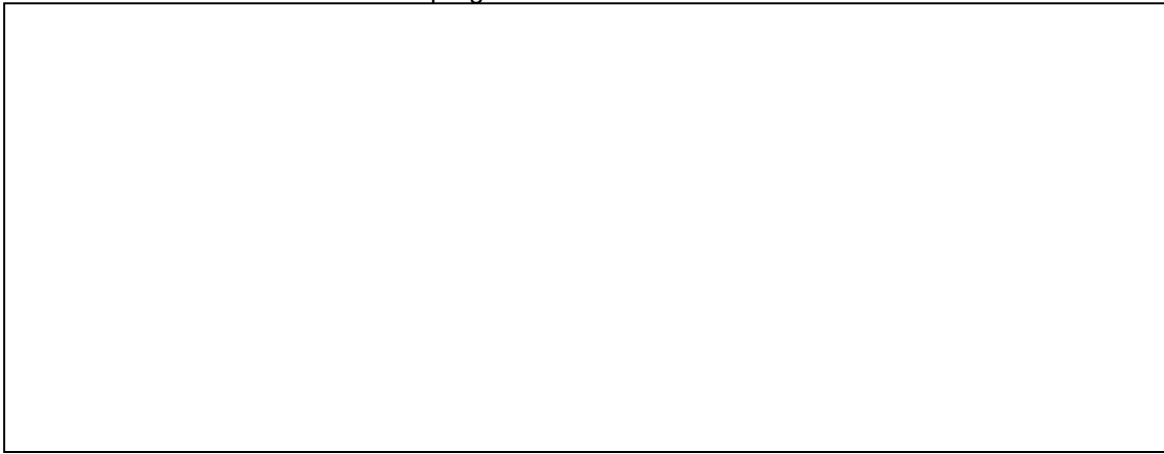
Preuves à l'appui

5. Décrivez la manière dont les membres du corps professoral sont qualifiés sur le plan scolaire, professionnel et de l'expérience et expliquez que leur nombre permet d'atteindre les objectifs éducatifs et de formation du programme.

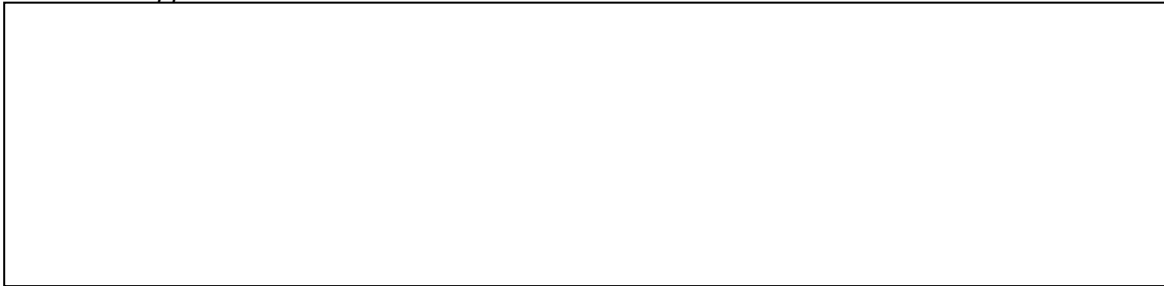
Preuves à l'appui



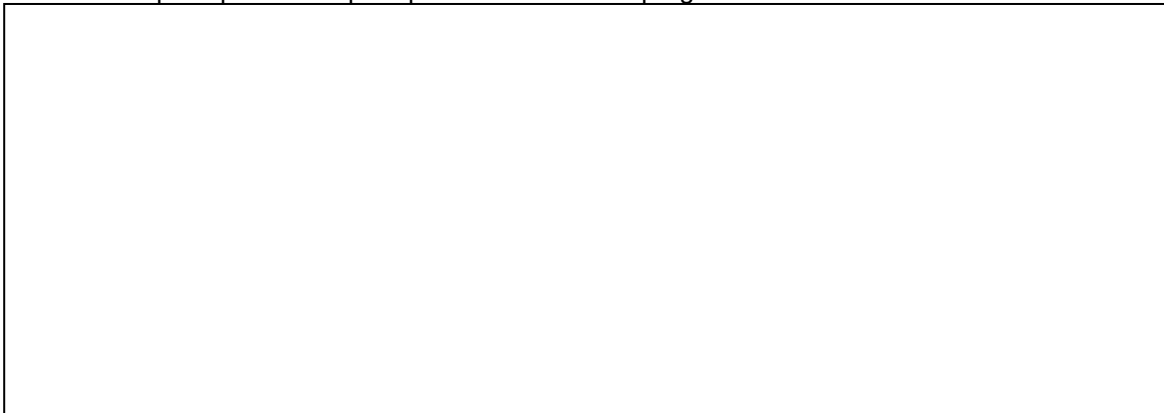
6. Décrivez la structure de dotation du programme.



Preuves à l'appui



7. Décrivez les politiques et les pratiques de dotation du programme.



Preuves à l'appui

8. Le personnel du programme tient-il des réunions ou des consultations régulières?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez fournir une description des réunions ou des consultations.

Preuves à l'appui

Éthique et normes

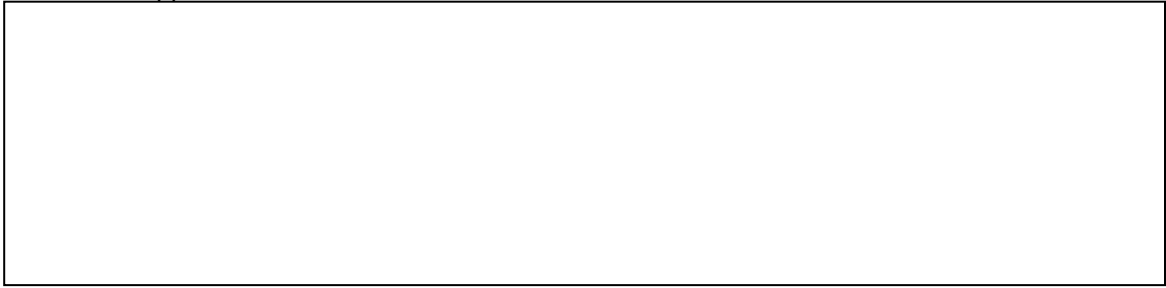
9. Décrivez le code de déontologie et les normes de pratiques professionnelles publiés auxquels le corps professoral, les étudiants et les superviseurs souscrivent.

Preuves à l'appui

Procédures de traitement des plaintes

10. Décrivez les politiques et les procédures pour traiter les plaintes officielles des étudiants.

Preuves à l'appui

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to provide evidence or supporting information. The box is currently blank.

3. Composants clés du programme

11. Le corps professoral du programme examine-t-il régulièrement le profil des compétences d'admission à la profession des psychothérapeutes autorisés et les exigences d'inscription de l'Ordre pour déterminer si les étudiants peuvent raisonnablement s'attendre à réussir à accéder à la profession? Veuillez préciser.

Preuves à l'appui

12. Décrivez la mission, les objectifs et les résultats scolaires du programme.

Preuves à l'appui

Admissions du programme

13. Décrivez les processus et les critères d'admissibilité du programme.

Preuves à l'appui

14. Doit-on avoir un diplôme de premier cycle pour être admis au programme?

Oui

Non

15. Le programme admet-il des candidats qui ne détiennent pas de diplôme de premier cycle, mais dont l'apprentissage et les qualifications antérieurs peuvent être considérés comme équivalents à des études du premier cycle?

Oui

Non

A. Si la réponse est « Oui », veuillez décrire le processus utilisé pour déterminer l'équivalence aux fins d'admission.

Il convient de noter que ce processus d'équivalence doit être rigoureux, défendable et utilisé uniquement dans des circonstances exceptionnelles. Veuillez également expliquer à quelle fréquence les étudiants sont admis au moyen du processus d'évaluation et de reconnaissance de l'apprentissage précédent. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les lignes directrices sur le processus d'évaluation et de reconnaissance de l'apprentissage précédent de l'OPAO².

Preuves à l'appui

Si votre programme a recours au processus d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA), veuillez fournir les documents suivants et tous les autres documents que vous aimerez soumettre :

- La politique d'évaluation publiée (établissement des critères d'admissibilité, processus, examinateurs, résultats possibles, mécanisme d'appel, échéancier)
- Les normes d'évaluation publiées
- L'évaluation des activités d'apprentissage autodéclarées du candidat
- L'évaluation de l'auto-évaluation de l'apprentissage du candidat
- L'évaluation des documents à l'appui et les évaluations externes du candidat
- L'évaluation des connaissances et des compétences démontrées par le candidat par l'intermédiaire d'un volet défi

B. Le processus susmentionné est-il utilisé uniquement dans des situations exceptionnelles?

Oui

Non

² <https://www.crpo.ca/wp-content/uploads/2019/06/CRPO-PLAR-Guidelines.pdf> (en anglais)

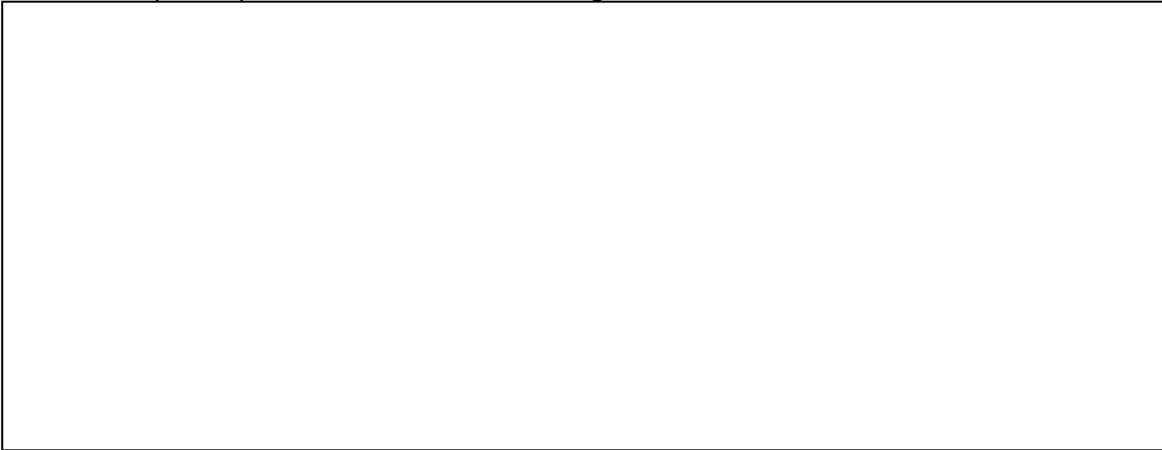
C. Si la réponse est « Non », veuillez expliquer.

Prestation et évaluation du programme

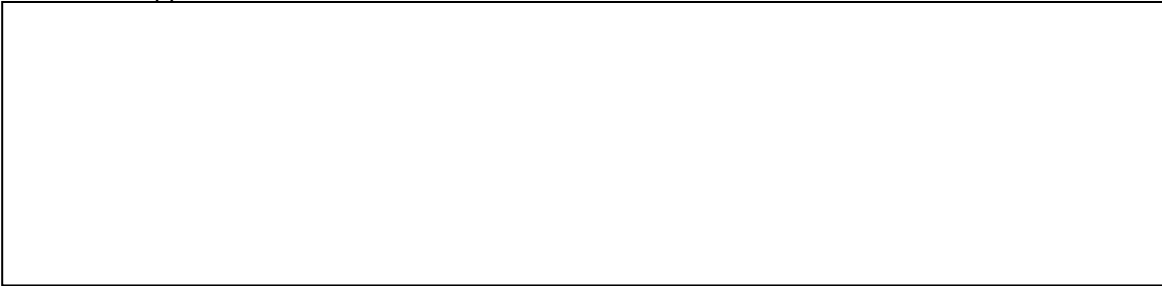
16. Décrivez les méthodes de prestation du programme (cours, apprentissage en groupe, en ligne, médias sur le Web, etc.)

Preuves à l'appui

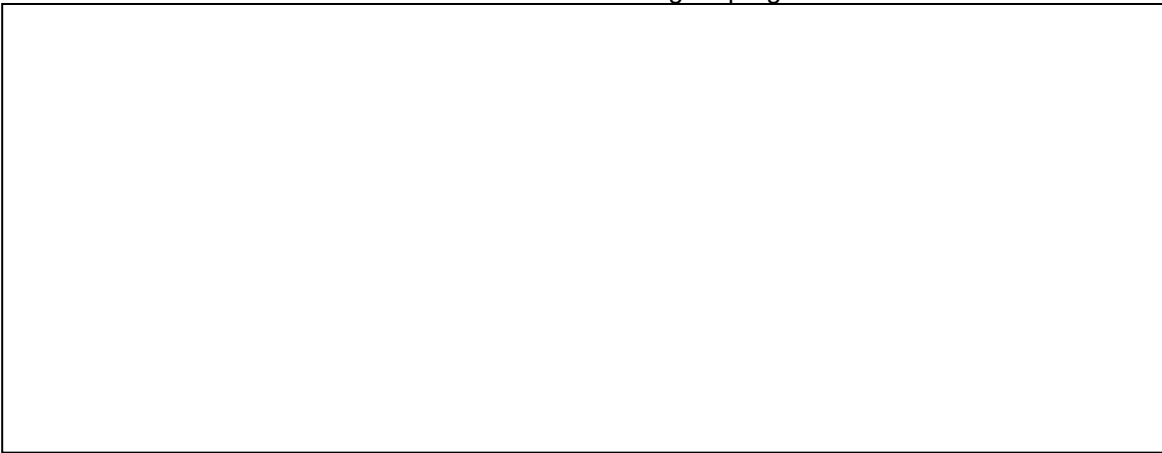
17. Décrivez les philosophies et les méthodes d'enseignement.



Preuves à l'appui



18. Décrivez comment les étudiants sont évalués tout au long du programme.



Preuves à l'appui



19. Veuillez décrire la manière dont le corps professoral et le personnel évaluent le programme et dont les commentaires des étudiants sont recueillis et inclus dans l'examen.

Preuves à l'appui

4. Harmonisation du programme avec le Règlement sur l'inscription

20. Veuillez cocher la description ci-dessous qui correspond le plus à votre programme.

- Un programme d'éducation et de formation en psychothérapie structuré et cohérent qui a comme condition préalable un diplôme du premier cycle et qui offre 360 heures de formation et d'éducation essentielles à la pratique de la psychothérapie, sans compter les heures de contact direct avec les clients et les heures de supervision clinique.
- Un programme de maîtrise qui offre au moins 10 cours de semestre (au moins 360 heures) de formation et d'éducation essentiels à la pratique de la psychothérapie, sans compter les heures de contact direct avec les clients et les heures de supervision clinique.
- Un programme de la pratique de la psychothérapie autochtone.
- Le programme ne correspond à aucune des descriptions ci-dessus.

21. Quelle est la déclaration ci-dessous qui décrit le mieux l'harmonisation de votre programme avec votre choix ci-dessus?

- Le programme est étroitement harmonisé avec la description sélectionnée.
- Le programme est pour la plupart harmonisé avec la description sélectionnée.
- Le programme est quelque peu harmonisé avec la description sélectionnée.

22. Si le programme ne s'harmonise pas avec l'une des descriptions à la question 20, veuillez préciser.

Preuves à l'appui

23. Décrivez comment le programme perfectionne les compétences des étudiants en ce qui a trait à l'utilisation sûre et efficace de soi dans la relation thérapeutique.

(« Utilisation sûre et efficace de soi » renvoie à l'une des composantes qui définissent la pratique de la psychothérapie : la capacité apprise par le thérapeute à comprendre son propre contexte subjectif et ses propres modes d'interaction qui guident sa participation à la relation thérapeutique avec le client. La définition renvoie également à l'utilisation auto-réflexive par le thérapeute de sa personnalité, de ses observations, de ses points de vue et de ses jugements afin d'optimiser les interactions avec les clients dans le processus thérapeutique.)



Preuves à l'appui



5. Expérience clinique

Lorsque vous décrivez l'expérience clinique acquise dans le cadre d'un programme suivi, veuillez vous assurer que les heures d'éducation et de formation ne sont pas comptabilisées comme heures de contact direct avec les clients et de supervision clinique. Ces activités ne peuvent pas être comptées deux fois.

Lorsque vous comptez des heures de contact direct avec les clients, veuillez exclure les jeux de rôle effectués dans le cadre du programme. Bien qu'il s'agisse d'activités d'apprentissage utiles, seules les séances réelles avec les clients et la supervision clinique liée aux séances réelles avec les clients peuvent être comptabilisées aux fins d'inscription.

24. Le programme comprend-il un stage clinique?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez fournir une description détaillée; faites la distinction entre les étudiants qui observent des séances de thérapie et ceux qui réalisent une thérapie avec des clients. Veuillez comprendre des renseignements sur les mesures de protection en place relative à la supervision des étudiants. Décrivez les autres activités d'apprentissage structurées et programmées essentielles à l'exercice de la psychothérapie qui ont lieu sur le site du stage. Veuillez noter que les questions subséquentes ont trait aux heures de contact direct avec les clients et les heures de supervision clinique.

Preuves à l'appui

25. Le programme fournit-il des heures de contact direct avec les clients?

Oui

Non

26. Le programme fournit-il une supervision clinique aux étudiants?

À titre de référence, l'Ordre définit la supervision clinique comme une relation contractuelle dans laquelle un superviseur clinique interagit avec une personne supervisée pour :

- promouvoir la croissance professionnelle de la personne supervisée;
- rehausser la capacité de la personne supervisée d'agir elle-même de façon sûre et efficace dans la relation thérapeutique;
- discuter de l'orientation de la thérapie;
- préserver le bien-être du client.

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez fournir une description, y compris une ventilation des heures de supervision clinique fournies dans le cadre du programme et faites la distinction entre la supervision clinique individuelle, dyadique et en groupe.

Preuves à l'appui

27. En moyenne, combien d'heures les étudiants consacrent-ils à la supervision clinique d'ici la remise des diplômes?

28. En moyenne, combien d'heures les étudiants consacrent-ils au contact direct avec les clients d'ici la remise des diplômes?

Autres renseignements

29. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez nous dire au sujet de votre programme qui n'a pas encore été inclus?

Preuves à l'appui

Glossaire

Veillez fournir un glossaire des termes techniques ou propres à la modalité utilisés dans votre demande, y compris dans la présentation de l'outil de cartographie des compétences et le contenu des documents téléchargés. Entrez votre réponse ci-dessous ou mentionnez un document téléchargé. Remarque : comme nous l'avons demandé précédemment, essayez de réduire l'utilisation de ces termes au maximum.

6. Outil de cartographie des compétences

Directives

L'outil de cartographie est le principal moyen pour déterminer si les programmes d'éducation et de formation possèdent les éléments importants requis pour la reconnaissance par l'Ordre. Plus précisément, il offre aux programmes d'éducation et de formation un moyen de :

- décrire comment le programme permet aux étudiants d'acquérir les compétences clés tirées du profil des compétences d'admission à la profession de psychothérapeute autorisé;
- cerner les preuves à l'appui spécifiques qui soutiennent les déclarations concernant l'harmonisation du programme avec les compétences.

L'outil de cartographie a été conçu à l'aide des compétences détaillées dans le document Profil des compétences d'admission à la profession de psychothérapeute autorisé³. Un sous-ensemble de compétences et de sous-compétences a été choisi pour être utilisé dans l'outil de cartographie, basé sur la pertinence du perfectionnement des compétences professionnelles clés par les étudiants.

Les compétences dans l'outil de cartographie sont regroupées en cinq principaux domaines :

- 1.0 Fondements
- 2.0 Relations avec les collègues et interprofessionnelles
- 3.0 Responsabilités professionnelles
- 4.0 Démarche thérapeutique
- 5.0 Littérature professionnelle et recherche appliquée

Il y a plusieurs « principales compétences » dans chaque groupe. Par exemple, les fondements intègrent les cinq principales compétences :

- 1.1 Intégrer une théorie sur le fonctionnement et le développement de la psychologie humaine.
- 1.2 Travailler dans un cadre fondé sur une théorie psychothérapeutique établie.
- 1.3 Intégrer les connaissances relatives à la psychothérapie comparative et leur pertinence dans la pratique.
- 1.4 Intégrer la conscience de soi par rapport au rôle professionnel.
- 1.5 Intégrer la connaissance de la diversité humaine et culturelle par rapport à la pratique de la psychothérapie.

L'outil cerne également les sous-compétences pour la plupart des principales compétences. Par exemple, la principale compétence 1.1 comprend les sous-compétences suivantes :

- 1.1.1 Intégrer des connaissances sur le développement humain à toutes les étapes de la vie.
- 1.1.2 Intégrer des connaissances sur les facteurs contextuels et systémiques qui facilitent ou qui entravent le fonctionnement chez l'humain.
- 1.1.3 Intégrer des connaissances sur la signification psychologique de divers types de développement spirituel, moral, social, affectif, cognitif, comportemental, sexuel, lié au genre et biologique.

Les responsables des programmes devraient mettre l'accent sur les principales compétences de chacun des cinq domaines lorsqu'ils remplissent l'outil de cartographie. Les sous-compétences ont pour but de préciser les principales compétences. Les renseignements détaillés sur chaque sous-compétence ne sont pas requis. Toutefois, on s'attend à ce que les responsables des programmes mentionnent certaines ou toutes les sous-compétences en réponse à chaque principale compétence.

L'outil de cartographie fournit deux champs de réponse séparés pour chaque principale compétence dans laquelle on demande aux responsables des programmes de décrire comment ils fournissent aux étudiants des occasions d'apprentissage pour élaborer les principales compétences cernées. Les champs de réponse sont intitulés « Activités d'apprentissage liées à cette compétence » et « Preuves à l'appui ».

³ https://www.crpo.ca/wp-content/uploads/2017/11/RP_Competency_Profile_FR.pdf

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

Rédigez une explication concise pour chaque principale composante (p. ex., 1.1) décrivant comment votre programme appuie les étudiants en perfectionnant cette compétence. Les responsables des programmes devraient envisager les sous-compétences (p. ex., 1.1.1), mais chaque sous-compétence ne doit pas être traitée individuellement.

Lorsque vous remplissez l'outil de cartographie, pour chaque compétence, assurez-vous de mentionner ce qui suit :

- le contenu de programme spécifique qui perfectionne la compétence, y compris le matériel de lecture;
- les méthodes qui aident les étudiants à perfectionner la compétence;
- comment le programme évalue le perfectionnement de la compétence des étudiants.

Si le programme comporte des filières ou des cours à option, l'outil de cartographie devrait exposer la façon dont un étudiant serait habilité à perfectionner les compétences d'admission à la profession avec chaque choix ou volet qui est disponible. Déterminez soigneusement si les cours ou les activités d'apprentissage s'imposent pour démontrer comment le programme permet de perfectionner les compétences ou s'ils pourraient être exclus de la demande.

Preuves à l'appui :

Veillez mentionner les preuves précises qui appuient l'explication fournie à la section « Activités d'apprentissage liées à cette compétence ». Les preuves devraient être envoyées en tant que documents PDF et être accompagnées du formulaire de demande.

Vous devez citer les numéros de page pour orienter les examinateurs vers les renseignements pertinents précis. Autrement, vous pouvez faire référence aux extraits des documents volumineux. Ce faisant, vous devez fournir le nom ou le titre du document, le numéro du chapitre ou de la section et les références de page. Vous êtes encouragé à mettre en évidence les passages de texte avec des couleurs pour faciliter davantage le processus d'examen.

Veillez fournir les preuves à l'appui comme suit :

- Lorsque vous faites référence à un cours précis, mentionnez le plan ou le programme de cours, citez les numéros de page, etc.
- Si vous citez un stage clinique ou une expérience d'apprentissage en clinique, faites référence aux documents comme les ententes de confidentialité, les accords de supervision, les descriptions des activités d'apprentissage et les politiques ou les procédures liées aux stages ou à l'expérience d'apprentissage, etc.
- Lorsque vous faites référence à une politique, mentionnez ce document de politique.
- Veuillez mentionner tous les autres documents que vous jugez pertinents et qui seront utiles pour les examinateurs.

Lorsque vous faites référence aux documents à l'appui, les questions suivantes devraient être prises en considération :

- S'agit-il de la version la plus récente? Le processus de demande comprend l'examen du programme tel qu'il est livré actuellement. Le contenu devrait donc être examiné pour éviter l'utilisation des versions périmées des documents. Si le document n'a pas été révisé au cours de l'année civile pendant laquelle la demande de programme est examinée, il faut consigner une note indiquant que le contenu n'a pas changé.
- La version est-elle complète? Si le document fait référence à un contenu pertinent au perfectionnement de la compétence, qui n'a pas été achevé ou qui peut être distribué aux étudiants en classe, ce contenu devrait être fourni dans la demande. Assurez-vous que les documents à l'appui fournissent une description des activités d'apprentissage, et non seulement le titre de l'activité.
- La version est-elle claire? Les documents devraient avoir une structure et un niveau de détail constant, et tous les extraits devraient indiquer leur source pour cerner la place du contenu au

sein du programme.

Poids des compétences particulières

Les 10 compétences suivantes seront assujetties à l'examen le plus détaillé :

- 1.1 Intégrer une théorie sur le fonctionnement et le développement de la psychologie humaine.
- 1.2 Travailler dans un cadre fondé sur une théorie psychothérapeutique établie.
- 1.3 Intégrer les connaissances relatives à la psychothérapie comparative et leur pertinence dans la pratique.
- 1.4 Intégrer la conscience de soi par rapport au rôle professionnel.
- 1.5 Intégrer la connaissance de la diversité humaine et culturelle par rapport à la pratique de la psychothérapie.
- 4.1 S'engager dans un processus psychothérapeutique avec les clients et maintenir un cadre professionnel.
- 4.2 Établir et maintenir une relation thérapeutique efficace.
- 4.3 Faire une utilisation sûre et efficace de la conscience de soi dans la relation thérapeutique.
- 4.4 4.4 Effectuer une évaluation de risques appropriée.
- 4.5 4.5 Structurer et animer la démarche thérapeutique.

Les compétences restantes seront examinées sommairement. Les réponses peuvent donc être plus courtes.

Compétences

1.1 Intégrer une théorie sur le fonctionnement et le développement de la psychologie humaine

- 1.1.1 Intégrer des connaissances sur le développement humain à toutes les étapes de la vie.
- 1.1.2 Intégrer des connaissances sur les facteurs contextuels et systémiques qui facilitent ou qui entravent le fonctionnement chez l'humain.
- 1.1.3 Intégrer des connaissances sur la signification psychologique de divers types de développement spirituel, moral, social, affectif, cognitif, comportemental, sexuel, lié au genre et biologique.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

--

Preuves à l'appui

1.2 Travailler dans un cadre fondé sur une théorie psychothérapeutique établie

1.2.1 Intégrer la connaissance de la façon dont les problèmes humains évoluent, du point de vue de son orientation théorique (p. ex. connaissance des effets du traumatisme sur le fonctionnement psychologique).

1.2.2 Intégrer une théorie du changement qui est compatible avec son orientation théorique.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

Preuves à l'appui

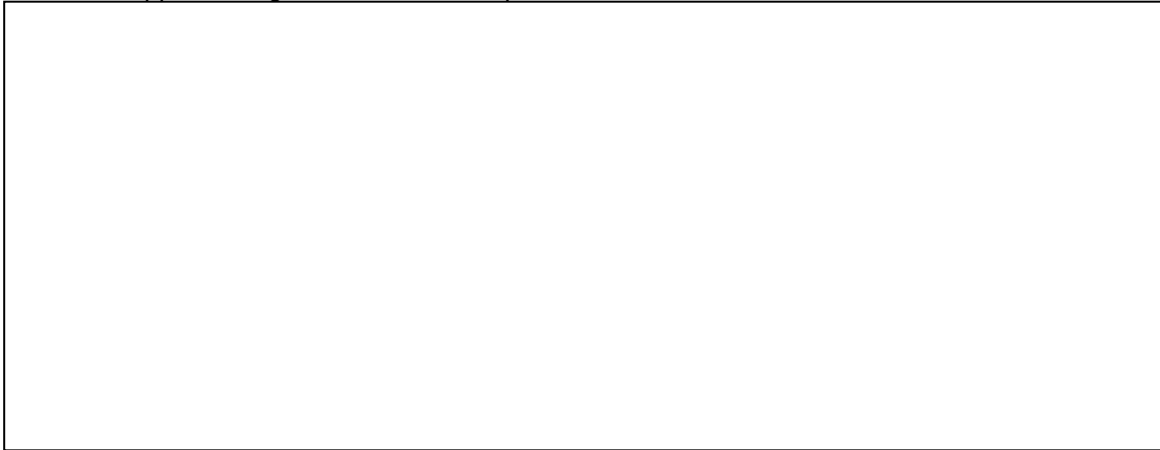
1.3 Intégrer les connaissances relatives à la psychothérapie comparative et leur pertinence dans la pratique

1.3.1 Reconnaître les principales catégories diagnostiques actuellement en usage.


1.3.2 Reconnaître les principales classes de drogues psychoactives et leurs effets.

1.3.3 Reconnaître les avantages, les limites et les contre-indications associés aux différentes approches psychothérapeutiques.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence



Preuves à l'appui



1.4 Intégrer la conscience de soi par rapport au rôle professionnel

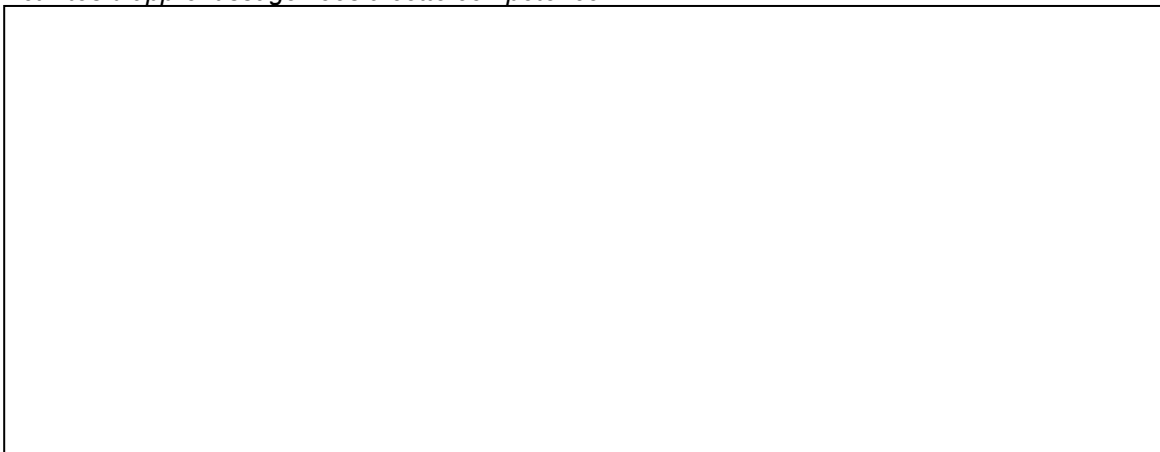
1.4.1 Intégrer la connaissance de l'impact du soi du thérapeute sur la démarche thérapeutique.

1.4.2 Reconnaître de quelle façon les valeurs et les attitudes du thérapeute peuvent influencer les divers clients, aussi bien consciemment qu'inconsciemment.

1.4.3 Reconnaître les schémas cognitifs, émotionnels et comportementaux du thérapeute qui peuvent influencer la relation thérapeutique.

1.4.4 Reconnaître les cas où les expériences de vie du thérapeute peuvent améliorer ou compromettre l'efficacité thérapeutique.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence



Preuves à l'appui

1.5 Intégrer la connaissance de la diversité humaine et culturelle par rapport à la pratique de la psychothérapie

1.5.1 Reconnaître à quel point l’oppression, le pouvoir et l’injustice sociale peuvent avoir un effet sur le client et sur la démarche thérapeutique. Reconnaître les obstacles qui peuvent nuire à l’accès aux services thérapeutiques.

1.5.2 Adapter l’approche du thérapeute en fonction de la diversité des clients, en utilisant des ressources ayant une incidence culturelle.

Activités d’apprentissage liées à cette compétence

Preuves à l’appui

2.1 Utiliser la communication professionnelle efficace

2.1.1 Utiliser une communication écrite, orale et électronique claire et concise.

2.1.2 Utiliser des techniques d’écoute active efficaces.

2.1.3 Reconnaître la communication non verbale et y réagir de façon adéquatement.

Activités d’apprentissage liées à cette compétence

Preuves à l'appui

2.2 Établir et maintenir des relations efficaces

- 2.2.1 Maintenir une distanciation professionnelle appropriée.
- 2.2.2 Reconnaître et aborder un conflit de façon constructive.
- 2.2.3 Faire preuve d'intégrité personnelle et professionnelle.
- 2.2.4 Contribuer à un climat de collaboration productif.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

Preuves à l'appui

3.1 Se conformer à ses obligations légales et professionnelles

3.1.1 Appliquer la connaissance des lois fédérales et provinciales applicables.

3.1.2 Appliquer la connaissance des exigences législatives et des normes professionnelles pertinentes de l'OPAO.

3.1.3 Déterminer les politiques et les pratiques organisationnelles qui ne sont pas compatibles avec les lois et les normes professionnelles.

3.1.4 Appliquer la connaissance des règlements municipaux et locaux qui encadrent la pratique privée.

3.1.5 Protéger la vie privée et la confidentialité du client.

3.1.6 Reconnaître les limites concernant l'expertise professionnelle du thérapeute.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

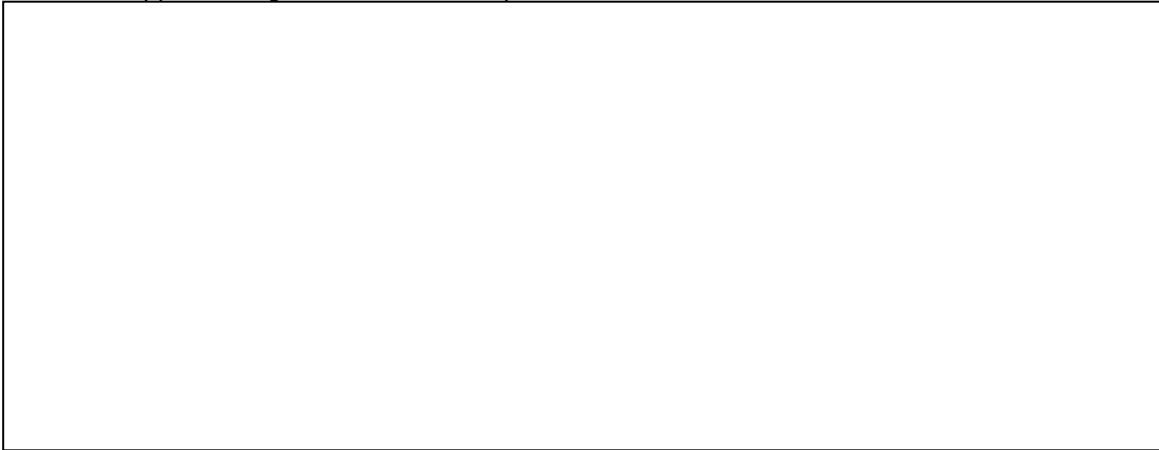
Preuves à l'appui

3.2 Appliquer une prise de décision éthique

3.2.1 Reconnaître les enjeux éthiques qui se présentent dans la pratique

3.2.2 Résoudre les dilemmes éthiques d'une manière qui est compatible avec les lois et les normes professionnelles.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

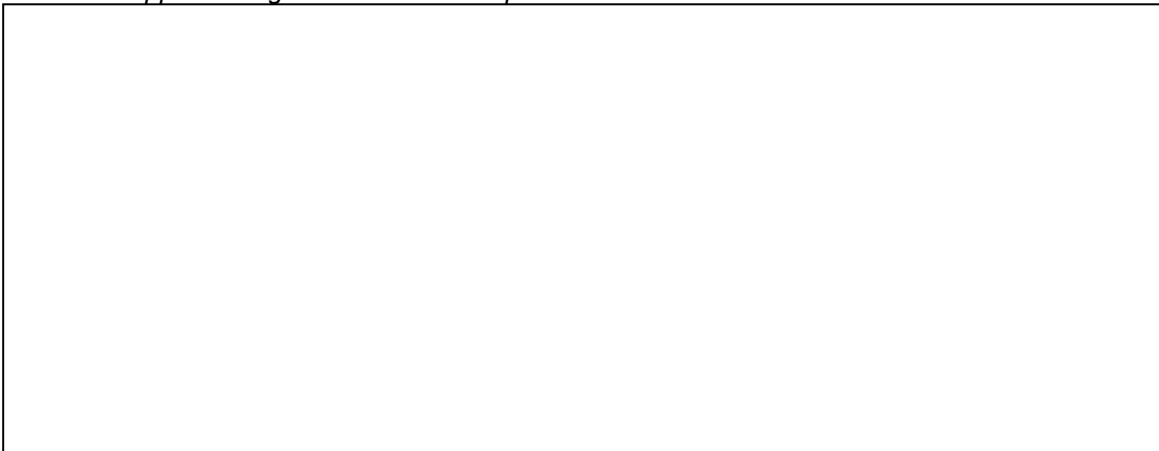


Preuves à l'appui



3.3 Maintenir les soins personnels et le niveau de santé requis pour assurer une thérapie responsable

Activités d'apprentissage liées à cette compétence



Preuves à l'appui

3.4 Obtenir de la supervision ou de la consultation clinique s'il y a lieu

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

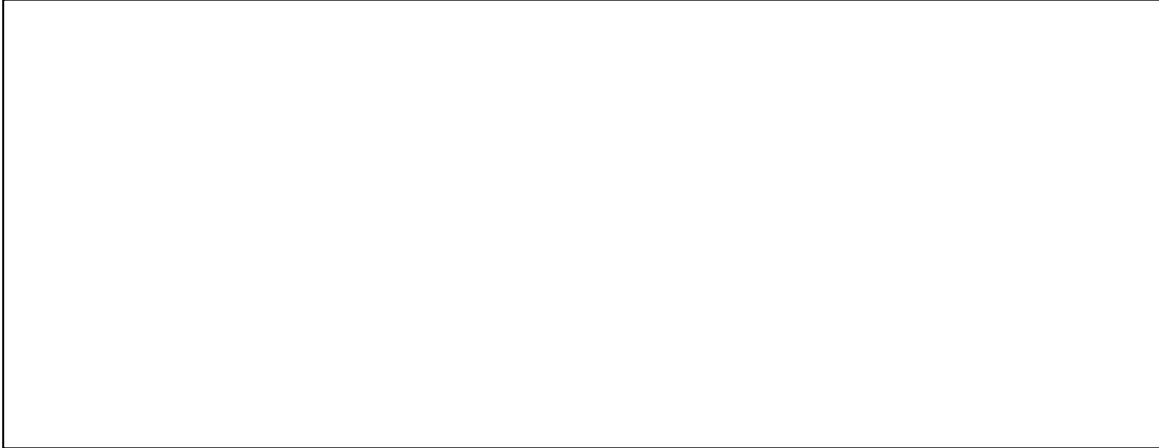
Preuves à l'appui

3.5 Fournir des rapports à des tierces parties

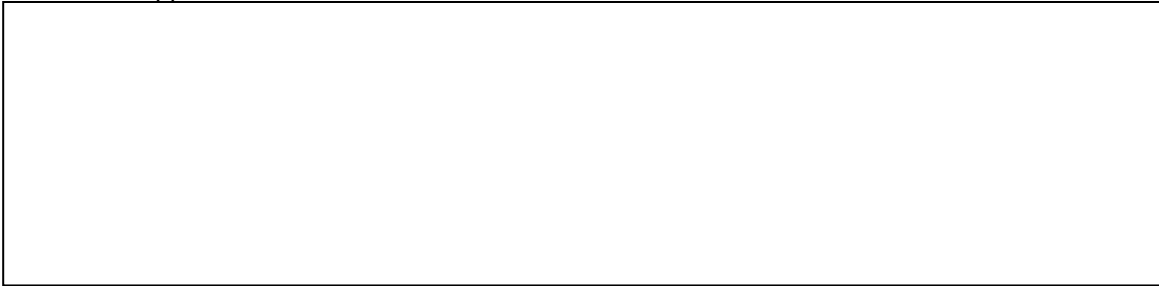
3.5.1 Rédiger des rapports clairs, concis, exacts et en temps voulu à l'intention de tierces parties et dont le contenu est adapté aux besoins du destinataire.

3.5.2 Reconnaître les implications éthiques et juridiques lors de la rédaction de rapports à des tiers.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence



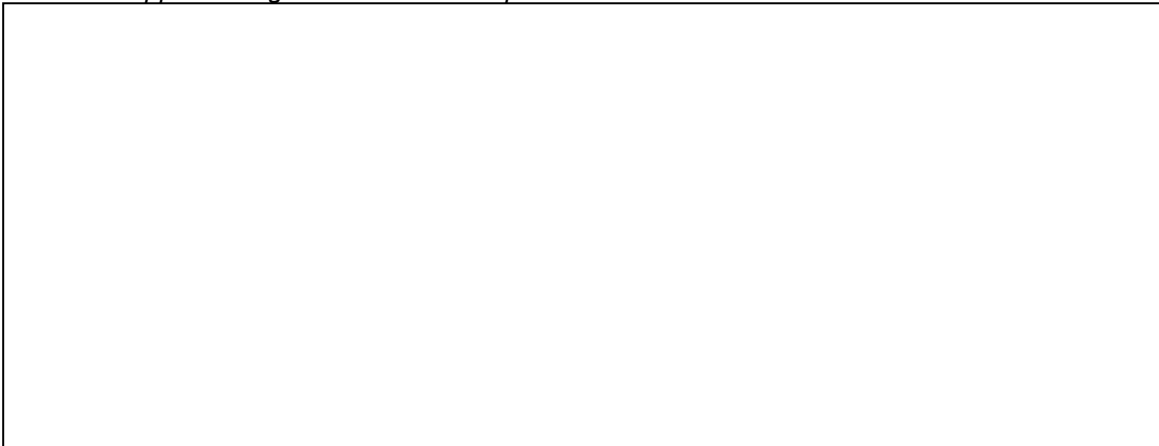
Preuves à l'appui




4.1 S'engager dans un processus psychothérapeutique avec les clients et maintenir un cadre professionnel

- 4.1.1 Décrire la formation, les qualifications et le rôle du thérapeute.
- 4.1.2 Différencier le rôle du thérapeute par rapport à ceux d'autres professionnels de la santé.
- 4.1.3 Expliquer les responsabilités du client et celles du thérapeute dans une relation de thérapie.
- 4.1.4 Expliquer les avantages et les inconvénients d'une participation à une psychothérapie.
- 4.1.5 Expliquer les droits du client à la protection de la vie privée et de la confidentialité, ainsi que les limites imposées par la loi à cet égard.
- 4.1.6 Expliquer les règles et les politiques applicables.
- 4.1.7 Expliquer le consentement éclairé et de l'obtenir conformément aux dispositions de la loi.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence



Preuves à l'appui



4.2 Établir et maintenir une relation thérapeutique efficace

4.2.1 Employer l'empathie, le respect et d'authenticité.

4.2.2 Établir une relation de confiance.

4.2.3 Démontrer que le thérapeute a conscience de l'incidence du contexte du client sur la démarche thérapeutique.

4.2.4 Se montrer sensible au contexte dans lequel se déroule la thérapie.

4.2.5 Adopter une attitude non jugeante.

4.2.6 Expliquer les notions théoriques dans des termes que le client peut comprendre.

4.2.7 Susciter l'autonomie chez le client.

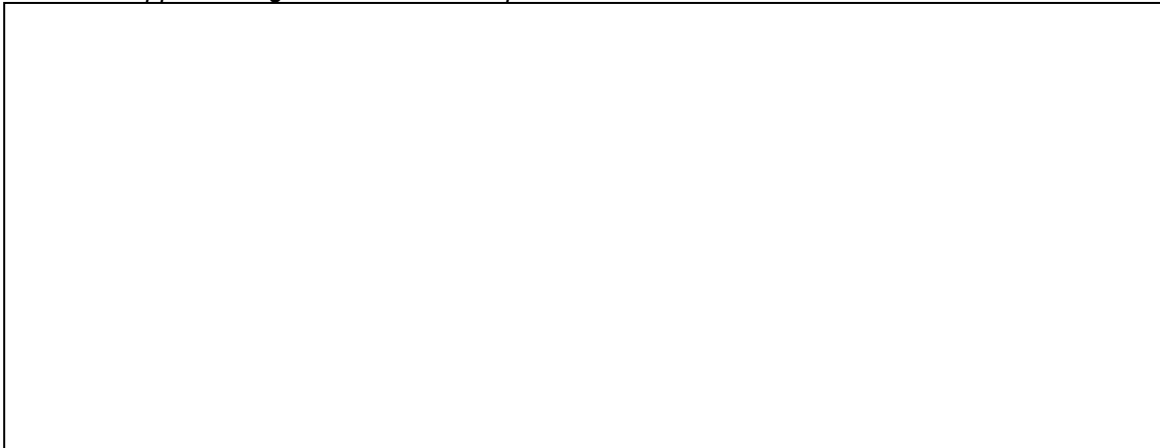
4.2.8 Maintenir une distanciation thérapeutique appropriée, notamment en définissant des limites claires en matière de réponse aux demandes et requêtes du client.

4.2.9 Prendre toutes les mesures raisonnables pour sauvegarder la sécurité physique et affective du client durant le travail clinique.

4.2.10 Recourir à des techniques efficaces pour l'observation de la conscience de soi, du client et de la démarche thérapeutique.

4.2.11 Faire preuve de fiabilité.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence



Preuves à l'appui

4.3 Faire une utilisation sûre et efficace de la conscience de soi dans la relation thérapeutique

(L'utilisation sûre et efficace de la conscience de soi est l'une des compétences qui définissent la pratique de la psychothérapie : l'aptitude acquise du ou de la thérapeute à bien comprendre son propre contexte subjectif, ainsi que ses habitudes d'interaction, car cela façonne sa participation à la relation thérapeutique avec son client. Ces aspects sont aussi révélateurs du recours introspectif du ou de la psychothérapeute à sa propre personnalité, ses intuitions, ses perceptions et ses jugements dans le but d'optimiser ses interactions avec les clients au cours de la démarche thérapeutique.)

4.3.1 Reconnaître l'incidence de la dynamique de pouvoir sur la relation thérapeutique.

4.3.2 Éviter d'imposer ses problèmes personnels du thérapeute au client.

4.3.3 Utiliser la divulgation de soi de façon appropriée.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

Preuves à l'appui

4.4 Effectuer une évaluation de risques appropriée

- 4.4.1 Élaborer des plans de sécurité avec les clients à risque.
- 4.4.2 S'en remettre à des services professionnels particuliers, s'il y a lieu.
- 4.4.3 Faire rapport aux autorités comme le requiert la loi.
- 4.4.4 Assurer un suivi de surveillance du risque au fil du temps.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

Preuves à l'appui

4.5 Structurer et animer la démarche thérapeutique

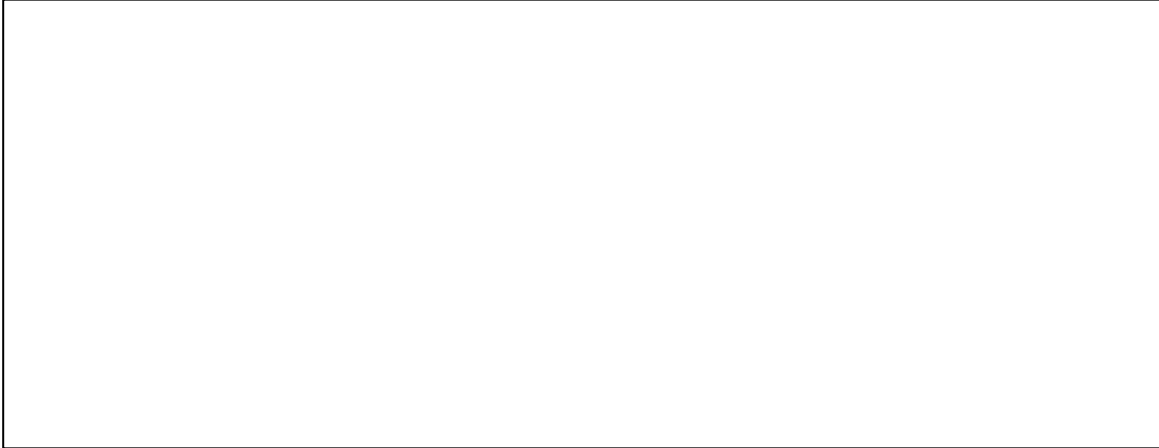
Structurer la démarche thérapeutique

- 4.5.1 Formuler une évaluation.
- 4.5.2 Formuler une orientation pour le traitement ou la thérapie.
- 4.5.3 Passer en revue régulièrement la démarche thérapeutique et les progrès accomplis avec le client et d'apporter les correctifs requis.
- 4.5.4 Savoir quand il faut conclure ou terminer la thérapie.

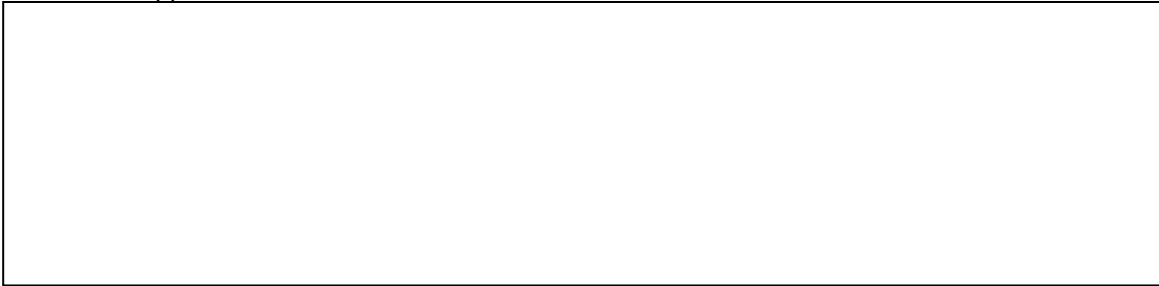
Animer la démarche thérapeutique

- 4.5.5 Communiquer d'une manière qui est adaptée au niveau de développement du client et à son identité socioculturelle.
- 4.5.6 Définir les forces, les vulnérabilités, la résilience et les ressources du client et d'y réagir de façon appropriée .
- 4.5.7 Réagir posément à la colère, l'hostilité et la critique de la part du client.
- 4.5.8 Anticiper l'expression d'intenses émotions et d'y répondre adéquatement, et d'aider le client à les comprendre et à les gérer.
- 4.5.9 Centrer et de guider le déroulement des séances
- 4.5.10 Faciliter l'exploration par le client des enjeux et schémas comportementaux.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

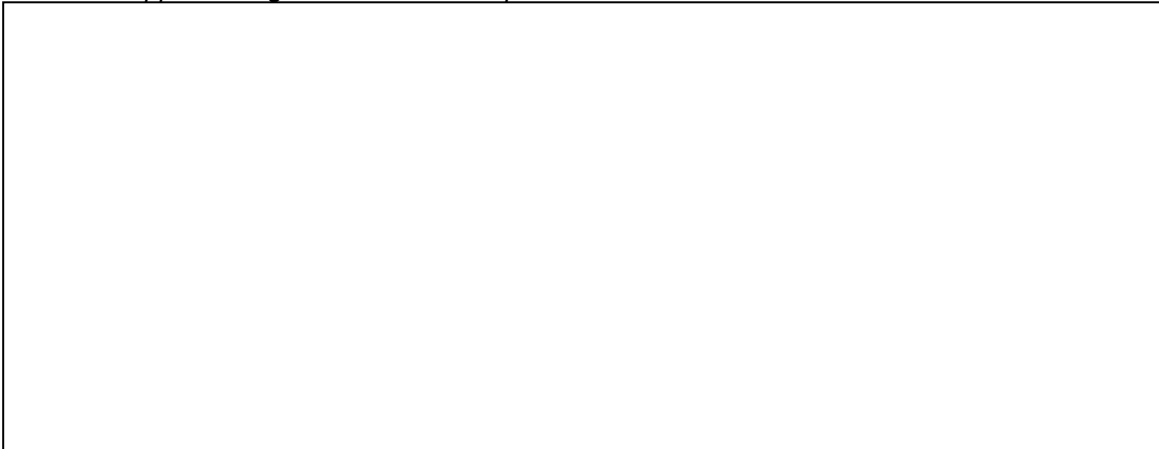


Preuves à l'appui

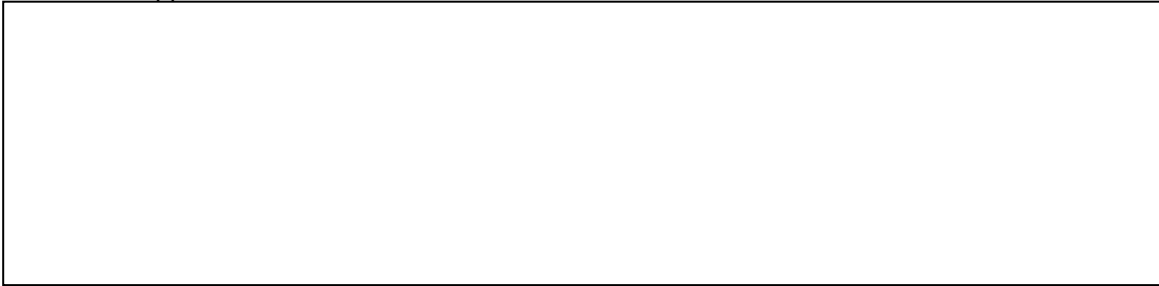


4.6 Déterminer quand et comment recommander les clients de façon appropriée

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

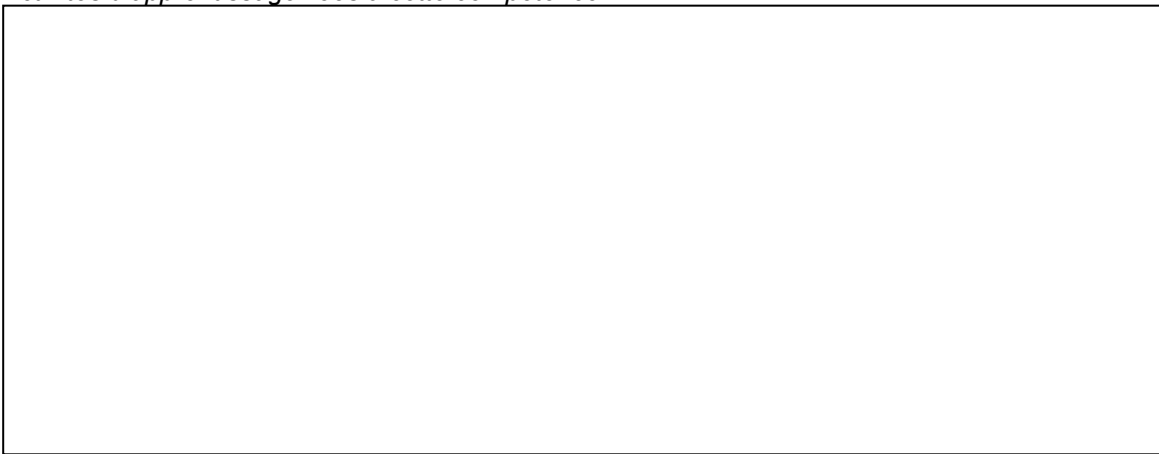


Preuves à l'appui



4.7 Effectuer une procédure de clôture efficace pour conclure la démarche de thérapie de façon appropriée

Activités d'apprentissage liées à cette compétence



Preuves à l'appui



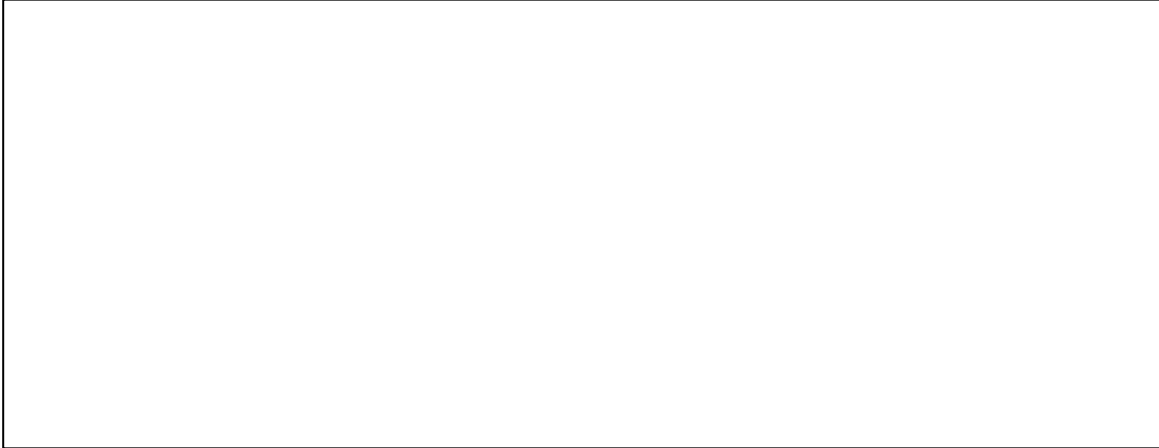
5.1 Consulter toute une gamme de littérature professionnelle pertinente et appliquer les connaissances recueillies

5.1.1 Accéder à la documentation professionnelle récente en lien avec le domaine de pratique.

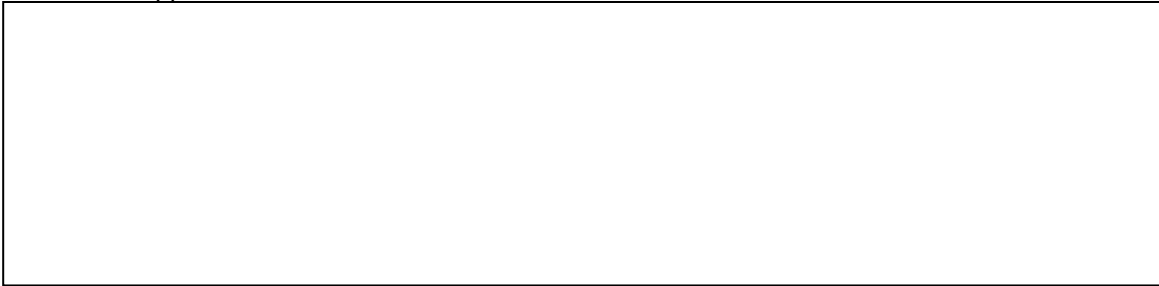
5.1.2 Analyser l'information de façon critique.

5.1.3 Appliquer les connaissances recueillies à l'amélioration de la pratique.

Activités d'apprentissage liées à cette compétence

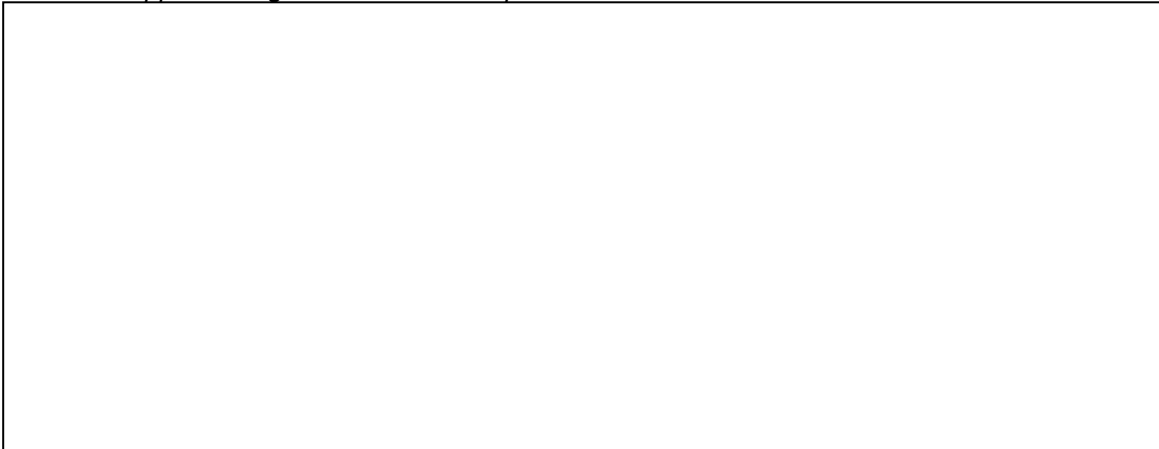


Preuves à l'appui

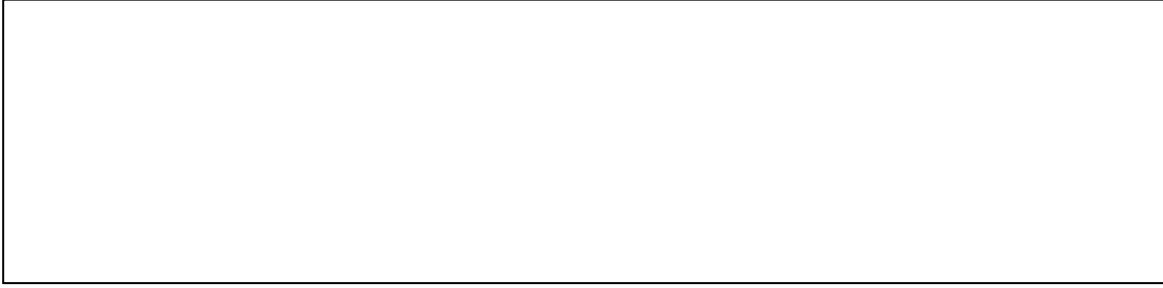


5.2 Utiliser les résultats de la recherche pour éclairer la pratique clinique

Activités d'apprentissage liées à cette compétence



Preuves à l'appui

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for providing evidence or supporting information. It occupies the upper portion of the page below the header.

7. Déclaration solennelle

Message au commissaire aux affidavits :

Le déclarant dont le nom figure ci-dessous présente une demande à l'Ordre des psychothérapeutes autorisés et des thérapeutes autorisés en santé mentale de l'Ontario, un organisme de réglementation statutaire créé en Ontario en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* et de la *Loi de 2007 sur les psychothérapeutes*. Le but de la demande est la reconnaissance du programme d'éducation et de formation en psychothérapie avec lequel le déclarant est affilié. Veuillez vérifier son identité et demander au déclarant de faire cette déclaration solennelle en votre présence.

Nom du programme lié à cette déclaration : _____

Je, soussigné(e), _____ déclare solennellement :
(nom complet de l'administrateur du programme en lettres moulées)

que les renseignements et les documents à l'appui que j'ai fournis ou que je fournirais dans la demande de mon programme aux fins d'examen et de reconnaissance à l'Ordre des psychothérapeutes autorisés et des thérapeutes autorisés en santé mentale de l'Ontario sont honnêtes, exacts et exhaustifs pour autant que je puisse en juger, et je fais cette déclaration solennelle en étant convaincu de sa véracité, en toute bonne conscience, et sachant qu'elle a la même valeur que si elle était faite sous serment.

Signature du déclarant : _____ Date : _____

Déclaré devant moi _____
(nom du commissaire en lettres moulées)

à la/au _____ de _____, le _____ 20____.
(type de municipalité) (nom de la municipalité) (jour) (mois) (année)

Signature du commissaire : _____ sous-commissaire, etc.

Type de commissaire :

- Commissaire aux affidavits
- Notaire public
- Avocat ou technicien juridique
- Autre

Si autre, veuillez préciser la qualification _____

Adresse du commissaire : _____

Numéro de tél. du commissaire : _____

Remarque : C'est une infraction criminelle de faire sciemment une fausse déclaration solennelle.

Liste de contrôle pour la demande de programme

Lorsque vous présentez la demande, veuillez vous assurer que les composants suivants sont inclus dans votre courriel à l'adresse programs@crpo.ca. Tous les fichiers doivent être en format PDF. Il est souhaitable que vous fournissiez une liste des pièces jointes dans votre courriel afin que le personnel puisse confirmer que tous les documents ont été reçus.

- Réponses au formulaire de demande
- Preuves à l'appui (p. ex., politiques, programmes, affectations)
- Déclaration solennelle signée par l'administrateur du programme et le commissaire aux affidavits

Les examinateurs indépendants vous enverront une facture pour les frais d'évaluation dès que l'Ordre recevra votre demande. Les frais d'évaluation sont établis et versés directement aux examinateurs indépendants. Aucun des frais n'est remboursable.

Si vous avez des questions au sujet du processus d'examen et de reconnaissance, veuillez envoyer un courriel à l'adresse programs@crpo.ca.